

Colloque

Centre de Recherche
Michel de l'Hospital

*Le système européen de
protection des Droits
de l'Homme face à
l'intégration des
Etats d'Europe
de l'Est*



**Jeudi 20 octobre
Vendredi 21 octobre 2011**

Amphithéâtre Trudaine

Faculté de Droit et de Science Politique de Clermont-Ferrand

41 Bd François Mitterrand - 63000 Clermont-Ferrand





Colloque

Le système européen de protection des Droits de l'Homme
face à l'intégration des Etats d'Europe de l'Est :
de la mutation des systèmes juridiques à la transmutation du droit européen

Jeudi 20 Octobre 2011, 14h30-18h30 – Amphithéâtre Trudaine

Ouverture du Colloque

Allocution du Professeur Jean Pierre JARNEVIC, Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique

Allocution du Professeur Charles-André DUBREUIL, Directeur du Centre de Recherches

Michel de l'Hospital, Université d'Auvergne

Propos introductifs - Marie-Elisabeth BAUDOIN (Maître de Conférences en Droit public à l'Université d'Auvergne)

I. LA NECESSAIRE ADAPTATION DU SYSTEME EUROPEEN AUX DEFIS DE L'INTEGRATION DES ETATS D'EUROPE DE L'EST

15h00-15h20 - Rapport introductif

Marie-Elisabeth BAUDOIN (Maître de Conférences en Droit public à l'Université d'Auvergne)

15h20-15h40

De nouveaux acteurs : les juges est-européens à Strasbourg, à la lumière de quelques « grands arrêts »

Marina EUDES (Maître de Conférences en Droit public à l'Université de Paris Ouest Nanterre-La Défense)

15h40-16h00

De nombreuses requêtes : l'évolution des techniques de contrôle et l'apparition de la technique des arrêts-pilotes,

Peggy DUCOULOMBIER (Maître de Conférences en Droit public à l'Université de Strasbourg)

16h00-17h00 - Discussion et Pause

17h00-17h20

De nouvelles questions de droit : la spécificité du contentieux lié à l'Europe de l'Est

Malgorzata ULLA (Doctorante de l'Université d'Auvergne)

17h20-17h40

Etre juge est-européen à Strasbourg : témoignage du juge Anatole KOVLER

(juge à la Cour européenne des droits de l'homme, élu au titre de la Russie)

17h40-18h30 – Discussion et Débats

Vendredi 21 Octobre 2011, 9h00-16h30 – Amphithéâtre Trudaine

II. LA TRANSFORMATION COMPLEXE DES SYSTEMES JURIDIQUES EST-EUROPEENS SOUS L'INFLUENCE DES NORMES EUROPEENNES

9h00- 9h20 - Rapport introductif

Jean-Pierre MASSIAS (Professeur de Droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour)

9h20-9h40

La place de la Convention européenne des droits de l'homme dans le raisonnement du juge constitutionnel russe

Kirill KOROTEEV (Doctorant de l'Université Paris I)

9h40-10h00

"Ne vous croyez pas à Strasbourg, ici" : les obstacles à un procès équitable en Géorgie

Silvia SERRANO (Maître de Conférences en Science politique à l'Université d'Auvergne)

10h00-10h40 – Discussion et Pause

10h40-11h00

Standards européens et évolution du droit en Roumanie

Carmen POPOVICI (Docteur en Droit public de l'Université d'Auvergne)

11h00-11h20

La Convention européenne des droits de l'homme et les juges nationaux en Pologne : témoignage du juge

Mirosław GRANAT (juge au Tribunal constitutionnel de Pologne et Professeur de Droit constitutionnel à l'Université du Cardinal Stefan Wyszyński de Varsovie)

11h20-11h40

La démocratie, logistique des droits de l'homme

Slobodan MILACIC (Professeure émérite de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV)

11h40-12h15 – Discussion et débats

III. LA TRANSMUTATION DU DROIT EUROPEEN OU L'APPORT DE L'EUROPE DE L'EST A L'EVOLUTION DU DROIT EUROPEEN DES DROITS DE L'HOMME

14h00-14h20 – Rapport introductif : Le système européen de protection des droits de l'homme aujourd'hui : la crise d'identité ?

Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ (Professeure de Droit public à l'Université de Paris Ouest Nanterre-La Défense)

14h20-14h40

La Convention européenne des droits de l'homme et les systèmes juridiques des Etats de l'Est :

une politique jurisprudentielle de transition adaptée et limitée

Sébastien TOUZÉ (Professeur de Droit public à l'Université de Strasbourg)

14h40-15h00

La perspective d'adhésion de l'Union Européenne à la Convention européenne des droits de l'homme ou l'Europe de l'Est à la croisée des deux Europes

Anne LEVADE (Professeur de Droit public à l'Université de Paris-Est Créteil)

15h00-15h20

La consolidation européenne de l'Etat de droit,

Eric CARPANO (Professeur de Droit public à l'Université d'Auvergne)

15h20 – 16h30 – Discussion et débats

16h30 – Café de clôture



Les années 1990 ont vu l'ouverture du Conseil de l'Europe aux Etats de l'ancien bloc soviétique. Les Etats d'Europe de l'Est ont ainsi ratifié la Convention phare du Conseil de l'Europe – la Convention européenne des droits de l'homme – et ont reconnu l'autorité de la juridiction chargée de sa garantie – la Cour européenne des droits de l'homme. Vingt ans après l'effondrement de l'Union Soviétique, un bilan s'impose : comment cette intégration des Etats d'Europe de l'Est dans la « Maison commune européenne » s'est-elle réalisée ? Quelles en ont été les conséquences en matière de protection des droits de l'homme, tant du point de vue des ordres juridiques nationaux est-européens que du point de vue de l'ordre juridique européen ? En effet, la diffusion des standards européens n'a pas seulement conduit les Etats d'Europe de l'Est à s'adapter à un nouveau système, elle a également placé la Cour de Strasbourg devant de nouveaux défis – matériels, techniques, mais aussi beaucoup plus substantiels, liés à la rencontre de systèmes de valeurs différents.

Au-delà des enjeux liés aux normes et au phénomène de diffusion des normes, ce sont des enjeux politiques et stratégiques qui se donnent à voir dans cette « rencontre » de l'Est et de l'Ouest. Cette manifestation scientifique se veut donc résolument pluridisciplinaire, faisant intervenir des juristes et des politologues, des universitaires et des acteurs de la Cour de Strasbourg et des Etats d'Europe de l'Est.

Centre Michel de l'Hospital
Faculté de Droit et de Science Politique de Clermont-Ferrand
41 Boulevard François Mitterrand - BP 54 -
63002 Clermont-Ferrand Cedex 1

Contact :

Marie-Elisabeth Baudoin
m-elisabeth.baudoin@u-clermont1.fr

